

MODULE DE FORMATION SUR 1 JOURNEE

Marchés publics et coopération décentralisée

Les contraintes du cadre administratif d'une structure locale publique sont parfois difficiles à adapter aux activités internationales. Cette formation s'adresse à toute personne qui, au sein d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public, souhaite connaître des différentes possibilités et opportunités de la passation de marchés publics pour faciliter la mise en œuvre de ses projets de coopération.

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux,
Agents territoriaux, ...

OBJECTIFS DE LA FORMATION

➤ Connaître les grands principes légaux, administratifs les usages concernant les marchés publics pour l'action internationale.

➤ Parvenir à concilier les règles de droit public et la coopération décentralisée

➤ Prendre connaissance des opportunités et des conditionnalités possibles pour faciliter l'engagement international.

OPTIONS

PEDAGOGIQUES

➤ Interventions théoriques et techniques

➤ Analyse de cas

➤ Echanges sur la situation de chacun des participants

Matinée (10h00 – 12h45)

EXTERNALISATION DE LA GESTION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE : USAGES, POSSIBILITES, RISQUES ET CONSEQUENCES

- Enoncé des grandes règles de droit public
 - La maîtrise de la gestion administrative et budgétaire
 - Les principales règles de distinction entre marchés publics et subventions.

LES PRINCIPES GENERAUX POUR LA PASSATION DE MARCHES PUBLICS

- Les seuils :
 - *Différents montants (pour le service et pour l'ensemble de la collectivité) impliquant différentes procédures*
- Les procédures
 - *La publicité (en France et à l'étranger)*
 - *La détermination des critères de choix et leur pondération*
 - *La prise en compte de critères sociaux et environnementaux*

Après Midi (14h00 – 17h00)

LE CONTENU DU MARCHÉ

- Savoir ce que l'on veut : le recueil des besoins
- Savoir ce que l'on peut avoir :
 - *La connaissance de l'offre de services*
 - *Les modalités d'intervention à choisir*
 - *L'usage des variantes*

LA FORMULATION DU CCTP

- Analyse d'exemples et principes généraux :
 - *Marchés de transports (low cost, ...)*
 - *Marchés de d'envoi de matériel*
 - *Marchés d'expertise (Maitrise d'ouvrage délégué, maîtrise d'œuvre, pilotage local, évaluation, expatrié, ...)*
- La proposition d'une prestation type

Documents pédagogiques

- Textes juridiques fondamentaux
- Documents relatifs aux marchés publics
- 15 exemples de marchés publics passés par les collectivités locales.

Intervenant :

Yannick LECHEVALLIER
Directeur

Dates proposées :

Jeudi 26 mai 2011
Mardi 28 juin 2011
Jeudi 23 septembre 2011
Jeudi 8 décembre 2011

10h – 17h00

Lieu :

Paris

Tarif :

299 € HT / personne
(357,60 € TTC)
Repas compris

Information :

formation@coopdec.org

Possibilité d'organiser cette formation dans votre collectivité ou pour un groupement de collectivité

Agence Coop'Dec Conseil (ACDC)

SARL au capital de 7500 €

SIRET : 444 247 621 00022 - APE 741G - 30 rue Claude Tillier – 75 012 Paris

Organisme de formation enregistré sous le n°11921442892 auprès du Préfet de la région d'Ile de France

TVA acquittée sur encaissement. N° Identifiant communautaire : FR2644424762100022

Web : www.coopdec.org / Mél : contact@coopdec.org / Tél : 01.40.09.20.26